



COMPARATIF DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENTS DE FORMATIONS

Critères	TRANSITION PRO (Toutes les régions)			CPF avec / sans complément en autofinancement	RÉGION OCCITANIE	France Travail Aide Individualisée Formation	Contrat Pro-A via L'OPCO
	Projet Transition Professionnelle CDI	Projet Transition Professionnelle CDD	Dispositif Démissionnaire				
Statut demandeur	Salarié en CDI	Salarié en CDD	Salarié en CDI	//	Demandeur D'emploi	Demandeur d'emploi	Salarié en CDI, certains CDD
Objet	Reconversion! Formation certifiante (RNCP) éligible au CPF	Reconversion! Formation certifiante (RNCP) éligible au CPF	Reconversion! formation ou reprise / création d'activité	Formation éligible au CPF	Formation Eligible PRF Plan Régional de Formation	Formation certifiante	Promotion / reconversion par l'alternance Formation qualifiante, RNCP, CQP
Prescripteur / Consultation obligatoire	//	//	CEP pour valider le caractère réel et sérieux du projet	//	Conseiller FT	Conseiller FT	Validation par l'OPCO de la branche
Ancienneté Salariale	24 mois en continu ou discontinu dont 12 mois dans la même entreprise.	24 mois en continu ou discontinu au cours des 5 dernières années dont 4 mois en CDD au cours des 12 derniers mois. Dépôt du dossier durant le CDD et début de la formation 6 mois max après la fin du CDD.	5 ans sans interruption *soit 60 mois ou 1 300 jours travaillés *max autorisé : - 1 mois de congés sans solde - 2 jours entre 2 contrats !! Vérification par France Travail sur demande ou à postériori.	//	//	Selon les droits	Ne pas avoir déjà une qualification du grade licence. Durée de la formation entre 6 à 12 mois. Peut-être rallongée de 24 à 36 mois selon certains cas (jeunes de – de 25 ans ...)
Dépôt du dossier	6 mois avant le début de la formation via l'espace perso	6 mois avant le début de la formation via l'espace perso	1 mois et 1 jour avant la commission (2 mois pour réception de la réponse)	Quelques jours via la plateforme CPF	Délai raisonnable de l'instruction du dossier par FT	Délai raisonnable de l'instruction du dossier par FT	Délai de validation variable selon les OPCO
Commission	Mensuelle Transition Pro Occitanie	Mensuelle Transition Pro Occitanie	Mensuelle Transition Pro Occitanie	//	Commission FT	Commission FT	//
Financement	*Coût pédagogique *Maintien de salaire *Participation frais de déplacement (à confirmer selon les cas)	*Coût pédagogique *Maintien de salaire si CDD en cours ou des indemnités si bascule en demandeur d'emploi. *Participation frais de déplacement	*Déclenchement des indemnités chômage <i>Inscription obligatoire à PE 6 mois max après la validation du projet.</i> !! Ne finance pas la formation	*Coût pédagogique	*Coût pédagogique *Participation frais de déplacement (à confirmer selon les cas)	*Coût pédagogique *Maintien des indemnités chômage selon les droits *Participation frais de déplacement (à confirmer selon les cas)	<u>Par l'OPCO</u> *Coût pédagogique *Participation frais de déplacement <u>Par l'entreprise</u> *Maintien de salaire si sur TT